

3689

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

COMMISSION

DES

ANTIQUITES ET DES ARTS

*(Commission de l'Inventaire des Richesses d'Art)*

LISTE ET ADRESSES DES MEMBRES DE LA COMMISSION  
PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 5 JUILLET 1906  
AU 11 AVRIL 1907  
NOTICES ET MÉMOIRES PRÉSENTÉS A LA COMMISSION

XXVII<sup>e</sup> VOLUME



VERSAILLES

CERÉ, IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE

59 RUE DUPLESSIS, 59

1907

A TRAVERS  
LE  
CANTON DE L'ISLE-ADAM

SOUVENIRS D'INSPECTION

PAR

M. E. COÛARD

Membre de la Commission

---

## NESLES-LA-VALLÉE.

Trois monuments sollicitent l'attention du voyageur : l'église, d'abord, puis la ferme qui est presque en face de celle-ci, enfin, à une certaine distance, la ferme de Launay, où se voit « une tour carrée remarquable, construite au dix-septième siècle par le poète Santeuil. Cette tour a trois étages, composés chacun d'une seule chambre, et que le poète habitait successivement, prétendant que plus il s'élevait plus ses idées étaient heureuses (1) ». Notre document concerne l'église seule, qui est classée au nombre des monuments historiques.

### INDULGENCE PLENIÈRE

donnée et octroyée par nostre saint Père le Pape  
VRBAIN VIII. A tous fideles Chrestiens de l'un et  
l'autre sexe, qui visiteront deuotement par chacun an,  
l'Eglise Parochiale de S. Syphorian de Nele, Diocese de  
Beauuais, le Dimanche immediatement apres la feste de  
Saint Syphorian, depuis les premieres Vespres iusques  
au Soleil couché dudit iour et feste.

---

(1) Annuaire du département de Seine-et-Oise, 1868, p. 546.

VRBAIN Pape VIII. A tous fideles Chrestiens qui ces presentes lettres verront, || Salut et benediction Apostolique. Pour augmenter la Religion des fideles et le || salut des Ames, veillans par une pieuse charité à la distribution des thresors celestes || de l'Eglise, accordons misericordieusement en nostre Seigneur, à tous fideles Chrestiens || de l'un et l'autre sexe, vrayement penitens, confessez, et repeus de la sacrée || Comunion, qui visiteront deuotement par chacun an l'Eglise Parochiale de S. Syphorian du village || de Nele, Diocèse de Beauuais, le Dimanche immediatement après la feste de S. Syphorian, depuis || les premieres Vespres iusqu'à Soleil couché dudit iour : Et là feront deuotes prières à Dieu pour la || paix et cõcorde entre les Princes Chrestiens, extirpation des heresies, et exaltation de nostre Mere || Sainte Eglise, Indulgence Pleniere et remission de tous leurs pechez. Les presentes valables pour || sept ans seulement. Or nous voulons que si autres fois nous auons accordé aux fideles Chrestiens || visitans ladite Eglise quelque autre Indulgence à perpétuité, ou pour certain temps non encore || expiré, et que si pour la presentation, admission, ou publication des presentes, l'on donne la moind- || dre chose, ou reçoie ce qui auroit esté volontairement offert ces presentes soient nulles en ce cas. || Donné à Rome à sainte Marie Major sous l'Anneau du Pescheur, le 22 iour de May 1635 et || de nostre Pontificat le douziesme.

Signé, M. A. MARALDVS. Et scellé.

Les presentes Indulgence ayant esté veues par Nous AVGVSTIN POTIER, Duc et Paire de France, par la grace  
COMMISSION DES ANTIQUITÉS ET DES ARTS. 9

de || Dieu et du Saint Siège Apostolique Evesque de  
Beauvais, à permis la publication d'icelles en la ville et ||  
Diocèse de Beauvais. Faict à..... 1635.

## RONQUEROLLES.

Comme les peuples heureux, Ronquerolles n'a pas d'histoire — du moins, jusqu'ici, d'histoire imprimée. — L'Annuaire du département pour 1868 consacre à cette commune cinq à six lignes dans le Dictionnaire descriptif des 163 communes de l'arrondissement. « L'église, sous le patronage de saint Georges, paraît très ancienne; mais on ignore l'époque de sa construction. » Et c'est à peu près tout. Notre collègue, M. Martin-Sabon, se décidera-t-il un jour à écrire cette histoire, qu'il saura, n'en doutons pas, rendre instructive et attrayante? Je le souhaite bien sincèrement.

3 mars 1790. Délibération prise au sujet de l'incorporation de la commune de Ronquerolles à l'arrondissement de Senlis, département de l'Oise.

« L'an mil sept cent quatre vingt dix, le trois mars, les officiers municipaux de la paroisse de Ronquerolles, ensemble les membres du Conseil assemblés pour délibérer la demande d'une lettre en date du premier de mars présente année, écrite à la municipalité dudit Ronquerolles de la part de MM. les officiers municipaux de la ville de Senlis, signé Delandre et autres officiers municipaux, et

Le Vasseur, secrétaire greffier, tendante la demande à supplier nos seigneurs de l'Assemblée nationale de vouloir réunir notre paroisse au district de la ville de Senlis, la matière mise en délibération, nous, officiers municipaux et membres du Conseil et autres notables habitans ont décidé qu'il seroit fait réponse le plus promptement possible à Messieurs les officiers de la Municipalité de Senlis, que nous nous trouverrions contant du département et du district où l'Assemblée nationale nous placeroit et que nous nous conformerions en tout à la décision de cette auguste assemblée et que ces décrets étoient et seroient pour toujours des lois que nous nous engageons d'observer, néanmoins qu'il seroit bien plus favorable pour notre paroisse d'être du département et du district de Pontoise, distant de quatre lieues au plus, que de celui de Senlis, distant de sept lieues, et un barque à passé ; de plus notre paroisse a communication tous les samedis de l'année avec la ville de Pontoise pour la vente de ses denrées. Nous laissons d'ailleurs à la sagesse de l'Assemblée nationale de décidé de quel district elle voudra nous placer. Il a été décidé que copie du présent acte serait envoyée à Messieurs de la Municipalité de Senlis en réponse de leur lettre. Fait et arrêté à l'assemblée générale de la Municipalité de Ronquerolles. — RIGAUT, maire. — R. VALLÉE. — G. BRIDOUX. — Denis PRILLEUX, échevin. — Pierre DUMONT, échevin. — Jean NOVION. — François BRIDOUX.»

Si l'on me demande où se trouvent les documents dont on vient de lire le texte, je répondrai que ceux qui sont relatifs à Beaumont-sur-Oise, Bruyères-sur-Oise, Nesles-la-Vallée, Ronquerolles, sont conservés dans les Archives communales de ces localités, et que ceux qui ont trait à l'Isle-Adam sont classés aux Archives départementales de Seine-et-Oise, Bailliage de l'Isle-Adam, années 1661 et 1669.

---